



PROTECTION DE LA CÔTE CHALONNAISE

*Association loi 1901 N° 0712008070 du 13 mai 2008
Déclarée à la Sous-préfecture de Chalon-sur-Saône*

Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur, Chers Membres de notre Association,

Vous êtes cordialement invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association qui se déroulera

**Vendredi 13 mai 2011 à 19h
Salle de l'ancienne gare de GIVRY**

A cet effet l'ordre du jour est joint à la présente.

Cette soirée est extrêmement importante, car elle précède de quelques jours l'audience pour le jugement au fond du dossier PRAXYVAL, dont la date a été finalement fixée par le Tribunal Administratif de Dijon au jeudi 19 mai 2011.

Ce sera l'occasion de montrer notre mobilisation et notre détermination sans faille contre cette installation. Une manifestation et un défilé sont également prévus samedi 14 mai à 10h30 à Givry, départ Place d'Armes. D'autres actions, dont vous serez informés, sont également envisagées d'ici l'audience.

Je vous remercie par avance de votre présence et de votre soutien.

Dans le cas où vous vous trouveriez dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale, je vous serais obligé de bien vouloir transmettre votre pouvoir à un membre du Conseil d'Administration ou à tout adhérent de votre choix à jour de sa cotisation 2011.

Pour le Conseil d'Administration de P.C.C.,

Cordialement,

Le Président, Jean-Pierre MABILON